

Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 16 novembre 2023

Parents d'élèves : Mme JOUVE, Mme LETHEULE , Mme BONTEMPS-ANELLI, Mme LE VERDIER , Mme TOUFFET (hubert) , M. ANNONIER, M. CELLERIER, Mme BOUCHE, Mme SEVILA, Mme LESCIEUX, Mme BUCHERON

Enseignants : M DUBOIS(Directeur), Mme DUBOIS, Mme GOUADON, Mme BOUARD, MME DEPREURAND, Mme FRAPPART, M. MONTEIL, Mme BARRETE, Mme DEBRUNE,

Excusées : Mme LAVARENNE, Mme BARNOUX, Mme FAURE, Mme CHARRIER, Mme SAUSSE

Mairie : Mme GAURIER, (Maire, excusée), Mme LEGER, Mme PERSYN (excusée)

DDEN : M. BEAUVILLAIN

Périscolaire : M. LEGER (excusé) Mme ADET (pour l'association Descartes et compagnie),

IEN : M DURAND (excusé)

1. Mot de bienvenue du directeur à la nouvelle équipe de parents élus.
2. **Résultat des élections (du 13/10/23) (annexe 1 : liste des élus)**

Les votes ont été faits exclusivement par correspondance.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	364
Nombre de votants	196
Nombre de bulletins blancs ou nuls	23
Nombre de suffrages exprimés (S)	173
Taux de participation	53.85%

L'an dernier : Nous avons 343 inscrits sur les listes pour 166 votants (48.4%) soit une hausse notable de la participation.

Comme traditionnellement, 1 seule liste en présence, composée cette année de 13 parents (10 titulaires/3 suppléants) qui sont donc tous élus.

Rappel de l'Organisation et fonctionnement du conseil d'école

- Instance principale de l'école, réunie au moins 3 fois par an (1/trimestre), organe de concertation institutionnelle dotée de compétences décisionnelles, le Conseil d'école permet d'associer les parents élus et la commune à la vie, l'organisation de l'école et des activités qui s'y rattachent. Ses membres participent, entre autres au vote du règlement de l'école. Sur le site Eduscol, on peut retrouver tous les rôles de cette instance officielle qui, par exemple, doit être consultée par le Maire d'une commune pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures scolaires.

- M. Beauvillain explique son rôle de DDEN : Vérifier le bon fonctionnement de l'école, et de son instance (visite des locaux, sécurité, hygiène par exemple), et constituer un médiateur entre les différents partenaires : parents, enseignants, associations et Mairie. Nommé par l'Inspecteur d'Académie, il a donc un compte-rendu à lui fournir. C'est un interlocuteur supplémentaire en cas d'interrogation, de souci.

- Chaque année la **circulaire ministérielle** de rentrée fixe les objectifs, les orientations prioritaires : cette année le thème général évoqué se résume succinctement dans cette phrase : « Une école qui instruit, émancipe et protège » , ce vers quoi l'équipe pédagogique de l'école s'efforce d'aboutir.

Vote du règlement intérieur de l'école 2023-2024 (annexe 2 : règlement intérieur de l'école Descartes)

Il existe un règlement type départemental pour toutes les écoles d'Indre et Loire, rénové en septembre 2018, auquel s'ajoute, pour chaque établissement, un règlement local indiquant ses spécificités.

Il est rappelé que les parents doivent consulter ce règlement, qui leur sera envoyé avec preuve de réception et sera lisible sur le site internet de l'école ou sur les « ENT » de classe. Quelques exemplaires peuvent être distribués sur demande. Il sera également affiché à l'entrée, sur le panneau extérieur et placé dans le sas de l'école.

Bilan de rentrée

- 217 élèves sont présents aujourd'hui ainsi que 12 enseignants chargés de classe + 3 personnels RASED + 2 BD/ZIL + 4 AESH + 1 service civique

- Le dispositif ULIS se compose de 12 enfants, qui sont inclus à différents moments de la journée dans leur classe de rattachement, du CE1 au CM2. Une nouvelle enseignante a été nommée sur le poste de coordonnatrice avec une remplaçante présente durant 12 semaines jusqu'en avril, durant ses temps de formations.

- Remerciements pour la générosité des familles qui nous permettent avec plus de 2247 € de dons depuis septembre, de réaliser nos projets de l'année.

- Accueil de nouvelles collègues : Elodie Debrune, Jessica Parente pour le dispositif ULIS

- Accueil d'un jeune en service civique : Rohman Rousseau (ancien élève)

- Accueil de nouvelles AESH : Alexandra Jean et Jeoffroy Lepine qui s'ajoutent à Mmes Jarrier et Marchaud

EFFECTIFS (annexe 3)

- 217 élèves sont inscrits et présents, pour un total de 184 familles - 5 enfants bénéficient d'une AESH au sein de leur classe. Dans le dispositif ULIS : 12 enfants répartis comme suit : 3 CE1, 3 CE2, 2 CM1 et 4 CM2.

- Les 2 enfants Ukrainiens sont toujours présents en CE2 et CM2,

Pour le Cycle 2 : (CP, CE1, CE2) 137 élèves. Pour le Cycle 3 : (CM 1 et CM2) 80 élèves pour un total de 184 familles

Effectifs par classe : cf annexe 3

L'an passé 42 CM2 sont partis en 6^{ème}. Il y a eu 46 arrivées au CP + 5 nouveaux

Perspectives pour l'an prochain

- 41 CM2 partiront en 6ème, dont 4 ULIS, 33 élèves arriveraient en CP. Mais les 4 places Ulis libérées ont beaucoup de « chances » d'être comblées. Les effectifs se profilent à 210 en l'état actuel.

Question de parents : La mairie prend-elle en compte les nouveaux logements actuellement construits ou en train de l'être pour un éventuel agrandissement de l'école ?

Réponse de Mme Léger : Il n'y a pas de vision précise pour l'instant sur le nombre d'arrivées. En cas d'afflux importants, la mairie demandera une ouverture de classe. Avec le projet d'ALSH placé près de l'école, il serait prévu 1 ou 2 pièces supplémentaires pour l'école mais la mairie n'est pas décisionnaire sur l'emplacement (c'est la CCTVI).

Périscolaire : Il est toujours organisé par Familles Rurales dont la personne référente est Baptiste LEGER.

Celui-ci absent, nous a transmis un papier relatant ses réponses aux questions posées.

Projets de l'année (annexe 4)

Le plan pHARe : les écoles de France se doivent d'y adhérer : pour prévenir et traiter les situations, garantir un climat scolaire serein. Il existe une plateforme d'appel en cas de besoin : 3018. Quand une situation nous est rapportée ou est observée, le directeur informe la cellule pHARe de la circonscription qui agit dans les 48h en intervenant auprès des enfants victimes et responsables. Les familles sont contactées par l'équipe de 5 personnes (directeurs, infirmières scolaires, conseillère pédagogique, IEN) Une nouvelle mesure est mise en place cette année : un questionnaire pour tous, dès le CE2.

Séances sur l'éducation sexuelle dans toutes les classes. Avec intervention de l'infirmière scolaire en cm2, et plus si disponibilité. Il s'agit, pour les petits, de parler de consentement, de rapport au corps, d'égalité fille/garçon, de ce qu'il faut dire, et à qui.

Ecole et cinéma : Toutes les classes sont engagées pour 3 séances dans l'année.

Piscine : Toutes les classes sauf CM2 se rendront au Spadium de Monts.

Pour Noël : La mairie devrait nous livrer un sapin bientôt et, comme chaque année un après-midi décoration de l'école sera effectué le jeudi 7 décembre après-midi.

Tombola des dindes de Noël : Le projet est retenté et commencera dès la semaine prochaine.

La Chorale de Noël est dépendante de la venue de l'intervenant musique donc compromise cette année. Et celle de fin d'année est programmée le vendredi 28 juin (cycle3).

Les CP sont allés au Théâtre de Tours pour un conte musical. Ils iraient au Musée Dufresne en P5.

Des séances de tennis sont prévues avec la Skinup Academy, de basket avec le club local. Foot et ping pong à l'étude également.

Des séances de théâtre seront de nouveaux instaurées pour des représentations en P4 P5 avec la compagnie des Diseurs -5.

Un projet Codage informatique avec un enseignant de la MFR est également proposé et financé par la municipalité pour les CM.

Le concours Kangourou, le concours Amopa nous tiennent toujours à cœur.

Les CM sont inscrits aux concours des champions de la lecture. Avec peut être une finale départementale sur Azay.

Dans la perspective de JO Paris 2024, nous prévoyons une grande rencontre sportive genre Usépiades, sans l'Usep en fin d'année sur le plateau en incluant tous les élèves de l'école, sur une journée avec pique-nique, peut-être le 14 décembre.

La commune d'Azay le Rideau, ayant le label « Terre de jeu 2024 » : la mairie propose son aide pour ce projet : achat de matériel, prix.... L'école se dit favorable et reconnaissante pour cette aide.

Des sorties de proximité : à la Médiathèque, en forêt, à la maternelle

Le banc de l'amitié sera poncé et repeint par les enfants de CM.

Nous aimerions doter l'école de nouveaux jeux (table de PP, jeux de société...) pour le bien-être et l'occupation de tous durant les récréations.

L'ensemble de ces projets, quand ils sont payants, est financé par la coopérative scolaire, la CCTVI, la commune, l'association Descartes et Cie. Que nous remercions tous chaleureusement.

Relations avec la mairie :

Affaires d'école

- Les travaux sont pris en charge rapidement et l'école en remercie l'équipe entière des services techniques ainsi que les différents interlocuteurs. Le tableau de demandes, que le directeur doit remplir, est transmis aux Services Techniques quand le besoin s'en fait sentir et compte tenu de ses disponibilités.

- Les crédits matériels et pédagogiques de classes sont inchangés: 56€/enfant. (218 à la rentrée de septembre 2023 x56€ = 12 208€).

Les crédits alloués aux projets pédagogiques (sorties et déplacements, interventions extérieures) sont fournis au regard des projets élaborés. C'est en cours de détermination.

Informatique :

- La connexion internet est optimisée par la fibre.

- Sur le plan de la maintenance du matériel de classe, l'école renouvelle sa demande que soit prévu un renouvellement régulier des PC portables et vidéoprojecteurs, ainsi qu'un câblage en HDMI pour les vidéoprojecteurs. L'ENI donne entière satisfaction à Mme Deprédurand. Et l'école espère en voir arriver d'autres dans les classes à l'avenir. Selon Mme Léger, des ENI sont positionnés dans le prochain budget (au moins 1 pour les grandes classes). Les ordinateurs de la classe mobile commencent à se fragiliser.

L'occupation des salles est parfois compliquée avec les séances régulières des intervenants du SESSAD que l'on peine à installer. Possibilité leur est offerte d'utiliser le réfectoire l'après-midi.

Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 15 septembre qui s'est très bien déroulé. Nous avons 186 enfants présents dans les locaux ainsi que 17 adultes (enseignants, AESH).

L'évacuation s'est déroulée en 1 minutes et 56 secondes, temps décompté depuis le déclenchement de l'alarme jusqu'à la mise en sécurité des classes dans la cour, dont celle de l'ULIS.

Il y aura 2 autres exercices dans l'année, conformément aux directives officielles.

Un exercice PPMS s'est déroulé le 13/10, la veille de l'attentat d'Arras.

Le but d'un tel exercice n'est pas d'installer une peur quelconque ni de placer en situation angoissante les enfants et le personnel, mais bien de mettre le doigt sur les réussites et problèmes éventuels et d'instaurer une sorte de mécanique réflexe chez tous. Les 3 points délicats sont : le volume sonore de l'alarme, qui peine à être entendu dans les classes fermées, son arrêt après 8 minutes sans message de fin d'alerte et la configuration de l'école qui fait qu'en cas d'intrusion, il est très difficile de réagir très vite et de façon à garantir un risque zéro. Mais nous y travaillons. Il y aura au moins un autre exercice PPMS en période 3 avec un scénario d'évacuation.

Un intervenant musical a été reçu en mairie avec les deux directeurs d'école le 20 octobre pour étudier la faisabilité d'intervention. Le volume horaire est divisé par 2 et nous oblige à une modification de notre fonctionnement avec une alternance des classes, ou une sélection à établir en fonction des projets de chacun.

La mairie nous réinvite à considérer que ce ne peut plus être un professeur qui interviendrait dans chaque classe systématiquement mais un intervenant spécifique que l'on sollicite pour un projet particulier.

L'utilisation des gymnases reste soumise à conditions : qu'il nous reste des créneaux après que le collège et la MFR se soient servis. Nous avons donc les gymnases les vendredis après-midi, et un des 5 lieux du « plateau » le lundi matin, en première heure (3 salles et 2 terrains extérieurs). De fait, les créneaux à disposition pour l'école nous semblent à peine suffisants. Il y a des contacts entre le collège, la MFR et l'école pour une gestion optimale mais cela reste parfois aléatoire car changeant au grès des différents cycles de séances (collège), et des divers examens (MFR). Il est rappelé que la commune d'Azay le Rideau est quand même bien pourvue en installations sportives au regard des communes avoisinantes. Nous regrettons somme toute le temps du dojo.

Piscine à Monts: la CCTVI nous permet d'en faire bénéficier les classes gratuitement. Pas de créneau pour CM2.

L'utilisation de la salle polyvalente nous est permise pour les chorales ainsi que pour des représentations théâtrales.

Réponses aux questions des parents

Pour Mairie :

-Q1 sur l'organisation des récréations du midi : *Le personnel tourne (réfectoire, cour). Chacun a un poste attribué en*

fonction du nombre d'élèves (1 près du collège, 1 près de la cantine, une pour les toilettes, 1 près de la sortie). La mairie fera un rappel à l'ordre.

Il y a parfois des incidents, 3 familles ont été reçues par la mairie depuis le début de l'année. Chaque incident est notifié. Les familles ne doivent pas hésiter à contacter la mairie sans attendre les conseils d'école.

- Q2 sur les problèmes de desserts pas assez nombreux. Il y a toujours 2 desserts de proposés en quantité variable pour que les enfants aient le choix. Mais quand un des deux plaît beaucoup plus que l'autre, il se peut qu'il soit en rupture pour la fin du service concerné. La mairie rappelle que la Commission Restauration se déroulera le 16/02/2024. La question de 1 ou 2 desserts y sera posée. Elle est ouverte à deux enseignants et deux parents qui peuvent donc y participer.

- Q3 sur l'intervenant musique et un partenariat école de musique-école. Déjà en partie répondue plus haut. Une nouvelle directrice a été nommée à l'école de musique. En cas de besoin ou projet particulier d'une ou plusieurs classes, il y a toujours la possibilité de faire une demande auprès de la mairie pour l'école.

Pour périsco :

- Q4 Proposer des goûters moins industriels, avec pain et barre de chocolat ou confiture et pas assez de vision sur ce qui est proposé. Nous connaissons les goûters au jour le jour quand nous arrivons le soir. Il peut être envisagé une sorte de tableau Velléda où nous notons les 3 éléments du jour. Cela peut même être le rôle d'un enfant pour les impliquer. Attention cela ne signifie pas que c'est ce que l'enfant mange. En effet, nous proposons très souvent les restes des jours précédents (yaourt, fruit) pour ne rien jeter, ce qui donne un peu plus de choix. Il y a toujours des compotes proposées en plus si besoin. Chaque enfant peut prendre ou non les 3 éléments.

Nous proposons deux fois par semaine pain + accompagnement. David, le nouveau chef cuisinier refait des gâteaux-maison, notre demande est une fois par semaine, mais oui c'est une réalité, il y a régulièrement des gâteaux dit « industriels ». J'en discuterai avec David par rapport au pain et voir ce qu'ils font du pain non utilisé le midi. Ne pas hésiter à participer aux commissions « restauration » où ces sujets sont discutés.

- Q5 (pas une question...un grand merci pour le personnel toujours très souriant à l'accueil et proposant de belles activités à nos enfants. Je transmets le message aux équipes.

Pour l'école :

- Q5 et 6 : Sur des éventuelles classes de mer ou neige cette année et plus généralement sur les projets de l'année. Les « gros » voyages se font tous les 5 ans. Les derniers étaient en 2021-2022. Les prochains pourraient donc avoir lieu à la rentrée 2026. Il y a beaucoup de projets qui sont menés à l'école Descartes tout au long de l'année comme le stipule le tableau récapitulatif, pour lesquels il faut de l'argent. La commune est sollicitée, ainsi que les parents et l'APE. Descartes et Cie perdure avec une nouvelle équipe, présidée par Mme Adet qui a rencontré le directeur début novembre afin de présenter les projets de l'association cette année.

- Q7 : les récréations: Il existe un tableau de services obligatoires, où sont notifiés les noms des enseignants qui surveillent les lieux et les moments. Ce tableau est affiché dans le hall. Il y a toujours au minimum 2 personnes (souvent plus) dans la cour et dans le hall pour la surveillance des enfants qui sont, lors des récréations, tous ensemble dans la cour mais aussi dans le hall, la BCD ou la salle polyvalente où ils peuvent à tour de rôle, jouer, lire, dessiner. Ils ont des tableaux de jeux et de lieux de jeux, qu'ils peuvent consulter pour vérifier ce à quoi ils ont droit et où. 218 enfants c'est beaucoup et les rencontres petits/grands peuvent arriver même s'ils savent qu'ils ne doivent pas en abuser. Chacun est vigilant à ce que cela se passe bien et l'on évite dans la mesure du possible que les CM jouent avec les CP ou CE1.

- Q8 : l'EPS est pratiqué aux gymnases ou sur le « plateau » le lundi matin et le vendredi après-midi sur les créneaux alloués. Également dans la salle polyvalente parfois. Dans la cour un peu aussi mais c'est un peu gênant pour les classes situées côté cour ; Le reste du temps quand le temps n'est pas clément: c'est assez difficile.

- Les toilettes sont surveillées mais pas perpétuellement. Nous avons mis en place un système des pinces à linge depuis cette année pour limiter les bêtises et les embouteillages dans les sanitaires. Il fonctionne plutôt bien et les enfants s'y sont bien habitués.

20h40 fin de séance

Les prochains Conseils d'école auront lieu le mardi **26 mars** (changement). Et le jeudi 27 juin à 18h00

Directeur
Vincent Dubois

Secrétaire de séance
Marie Frappart

M Dubois

Mme Frappart